

Situation irreguliere sans papier et enceinte de 7 mois

Par fred3312, le 10/12/2012 à 10:29

[fluo]bonjour[/fluo] ma petite amie est en situation illegale en france sans papier elle est enceinte de 7 mois que doit t on faire pour quelle soit en situation reguliere. Nous somme allez a la prefecture mais on nous a dit qu ils ne pourrai rien faire puisqu elle na aucun papier. Quelles demarche peut on faire avant l'arrivee du bebe, risque t elle d'etre expulser apres la naissance cette situation est dure a vivre. Elle beneficie de l'aide medicale de l'etat mais son delai arrive a expedition dans quelques jours et toujours pas de reponse pou le renouvelement comment faire pour les prochain soin de la grossesse .merci pour votre reponse

Par Nicole29, le 10/12/2012 à 14:33

Bonjour,

Etes vous marié? Pacsé? dans le cas contraire, elle ne pourra rien faire pour se régulariser en effet.

De plus, si vous vous mariés, et si vous êtes français, l'enfant pourra être de nationalité française.

Par fred3312, le 11/12/2012 à 12:45

suis français	